

COMMUNE
OSTHEIM



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Le 5 septembre 2025 à 19h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 29 août 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard KEMPF, Maire

Monsieur le Maire salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Il fait part des excuses des absents et des procurations qu'ils ont données

Présents : Catherine DEMANGEAT, Nicolas KONRADT, Maïté ACKERMANN, Christine MANNY, Nicole LHUBERT, Jean-Marc WILLIG, Philippe DELLENBACH, Sylvie GONNACHON, Nicolas HAUSS, Steve GUTHMANN (à compter du point n°2), Thierry DINTZER, David HOUX, Véronique HECHINGER, Linda NOTHDURFT, Jean-Marc BURGEL, Laurence ENGEL, Tony LEFRANCOIS

Excusés : Christophe KETTERER

Procurations : Christophe KETTERER à Bernard KEMPF

Monsieur Tony LEFRANCOIS, Conseiller Municipal, est désigné en tant que secrétaire de séance assisté du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

6. VENTE D'UN TERRAIN APPARTENANT AU CONSEIL DE FABRIQUE - AVIS DE LA COMMUNE

Le conseil de fabrique souhaite vendre un terrain lui appartenant à Mr Guy Thirion.

La parcelle est cadastrée comme suit :

- Section 2 n°19, de 7,24 ares

En application de l'article L.2541-14 du CGCT alinéa 3, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur les autorisations d'emprunter d'acquérir, d'échanger ou d'aliéner des immeubles, de plaider en justice ou de transiger, demandées par des fabriques d'églises et autres administrations cultuelles.

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que le terrain est traversé par la conduite principale d'alimentation en eau potable de la commune et qu'il est donc indispensable d'inscrire cette servitude dans l'acte de vente.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser le conseil de fabrique à céder le terrain Section 2 n°19, de 7,24 ares
- de demander l'inscription dans l'acte de vente de la servitude de passage de la conduite principale d'alimentation en eau potable de la commune

Vote à main levée

Nombre de votants : 19	Dont présents : 18	Dont procuration : 1
Pour : 19	Abstentions :	Contre :

Suivent au registre les signatures
des membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
OSTHEIM, le 8/9/2025

Le Maire,
Bernard KEMPF



Le secrétaire de séance
Tony LEFRANCOIS